

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

Matière : Finances
locales

Sous matière : Divers

OBJET :
TARIFS
MUNICIPAUX
2018 – FOIRES
ET MARCHÉS

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL
EN DATE DU : 05.12.2017

AFFICHAGE EN DATE
DU : 05.12.2017

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 22 DEC. 2017

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE · EGALITE · FRATERNITE

N° 2017-307

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 11 Décembre 2017,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, Philippe SOL, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, SOULIER Agnès, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme Patricia RUIZ donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

M. BUSTOS Jean-Paul donne procuration à M. THOMAS Guy,

Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOU Stéphane,

Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,

Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. THOMAS Eric,

Secrétaire : Mme EL KAHAZ Sarah,

M. le Maire propose à l'assemblée de procéder, comme chaque année, à la revalorisation tarifaire des Foires et Marchés applicables au 1^{er} janvier 2018, comme indiquée en annexe.

Après avis de la Commission des Finances en date du 07 décembre 2017,

LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la proposition de M. le Maire.

FIXE comme indiqué en annexe la revalorisation des tarifs municipaux Foires et Marchés applicables au 1^{er} janvier 2018.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 11 Décembre 2017.



Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :

21 DEC. 2017

Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :

15 DEC. 2017

Par publication le :

22 DEC. 2017

Par délégation,

Le Directeur Général des Services

Po/

Hervé ANTOINE

Accusé de réception de Préfecture du 15/12/2017
N°011-211100763-20171211-2017-307-DE

PROPOSITION TARIFS DIRECTION ADMINISTRATION GENERALE 2018

	2017	2018
1 - DROITS DE PLACE - MARCHES LUNDI ET SAMEDI		
I - Cours de la République / Contre allée / Place de la République/Place de Verdun/ rue du 143ème RI et place de la Liberté		
<i>Abonnés (hors producteurs maraichers, véhicules aménagés alimentaires, gras, exposition de véhicules, produits biologiques)</i>		
les 3 premiers ml sans eau ni électricité (minimum d'encaisse)	4,70 €	4,79 €
le ml supplémentaire	0,80 €	0,84 €
<i>Passagers (hors producteurs maraichers, véhicules aménagés alimentaires, gras, exposition de véhicule, produits biologiques)</i>		
les 3 premiers ml sans eau ni électricité (minimum d'encaisse sauf vente sur charriots de moins de 1m)	5,10 €	5,21 €
le ml supplémentaire	0,93 €	0,98 €
divers et vente sur chariot (moins de 1m)	1,00 €	1,00 €
Démonstrateur (3 m/l)	15,00 €	15,00 €
Posticheur (6m/l)	50,00 €	50,00 €
<i>Producteurs maraichers :</i>		
forfait au mois (sans eau ni électricité)	25,00 €	25,00 €
forfait marché du samedi petit maraicher abonné (sans eau ni électricité)	13,00 €	13,00 €
<i>Véhicule aménagé alimentaire (avec eau et électricité) :</i>	34,00 €	34,00 €
<i>Revendeur gras :</i>		
Oies - Canards - foies et chapons par marché (avec eau et électricité)	77,00 €	77,00 €
Forfait saison de novembre à avril (avec eau et électricité)	300,00 €	300,00 €
Forfait saison 3 mois (avec eau et électricité)	150,00 €	150,00 €
<i>Exposition de véhicule :</i>		
Abonné à l'année, par véhicule	150,00 €	150,00 €
Par marché et par véhicule	10,00 €	10,00 €
<i>Produits biologiques :</i>		
les 3 premiers ml sans eau ni électricité (minimum d'encaisse)	3,50 €	3,60 €
le ml supplémentaire	0,50 €	0,60 €
II - Espace Tuffory		
Revendeur 1ère catégorie volaille vivante au mois	188,00 €	188,00 €
Revendeur 2ème catégorie volaille vivante au mois	48,00 €	48,00 €
III - Ventes et marchés divers toutes places - revendeur		
Escargots par marché	16,00 €	16,00 €
IV- Toutes places ou avenues sur la Ville		
Eau - Electricité 220 V / jour	6,00 €	6,00 €
Eau - Electricité 220 V / mois	15,00 €	15,00 €
2 - FETES FORAINES		
I - Manèges (sans eau ni électricité)		
Surface inférieure à 50 m² par manège et par jour	7,60 €	7,60 €
Surface de 50 à 100 m² par manège et par jour	12,20 €	12,20 €
Surface supérieure à 100 m² par manège et par jour	19,00 €	19,00 €
Surfaces de 200 m² à 400m² par manège et par jour	28,50 €	28,50 €
m3 cube d'eau pour jeux aquatiques	4,50 €	4,50 €
II - Divers (sans eau ni électricité)		
Jeux électroniques	61,00 €	61,00 €
3 - MARCHES ET FOIRES THEMATIQUES		
I - Brocante		
le 1er ml	13,00 €	13,00 €
par mètre linéaire supplémentaire	6,00 €	6,00 €
II - Vide grenier - Vente au déballage		
Forfait par manifestation	50,00 €	50,00 €
<i>Ne sont pas assujetties au paiement d'un droit de place :</i>		
<i>* les associations poursuivant un but humanitaire ou caritatif,</i>		
<i>* les associations locales affectant les produits générés par la vente au déballage à une manifestation publique d'un autre type concourant à l'animation de la ville,</i>		
<i>* les ventes aux déballages effectuées au sein des établissements scolaires.</i>		
III - Foire aux Fleurs		
le 1er ml	9,00 €	9,00 €
par mètre linéaire supplémentaire	3,00 €	3,00 €

IV - Foire aux Gras**Producteurs sous chapiteau :**

Petit producteur forfait jusqu'à 2 ml (sans eau ni électricité)

23,00 € 25,00 €

ml supplémentaire

8,00 € 10,00 €

Marché gourmand :

Marché gourmand le ml

12,00 € 15,00 €

ml sup

1,00 € 2,00 €

V- Fête du Cassoulet

Marché gourmand le ml pour deux jours

22,00 € 22,00 €

Marché gourmand le ml pour 1 jour

12,00 € 12,00 €

Marché artisanal le ml pour 1 jour

12,00 € 12,00 €

ml sup

1,00 € 1,00 €

Dans le cadre de marché gourmand et du marché artisanal, sont exonérées de droit de place les activités de démonstration sans action de vente contribuant à l'animation générale de la manifestation